

Parole aux jeunes : « Ça vaut quoi ce qu'on dit, nous ? »

La participation et l'expression des jeunes sont des droits trop souvent oubliés. Un projet du délégué général aux Droits de l'enfant, repris dans onze pays, vise à leur donner la parole.

REPORTAGE

Un grand domaine en pleine campagne. Une route sinueuse au milieu des champs et des bois. Dans le grand parc, plusieurs belles bâtisses en briques rouges, à l'ancienne. De l'une à l'autre, des sentiers circulent entre les enclos des chevaux. On pourrait croire à un grand camp de vacances... si l'on n'apercevait pas les murs qui délimitent le domaine, surmontés de ce qui ressemble à de petites clôtures, comme autour des prisons. Nous sommes à l'IPPJ (Institution publique de protection de la jeunesse) de Saint-Servais, entre Namur et Gembloux. Ici, des jeunes filles mineures, prises en charge par les services d'aide à la jeunesse, sont placées en section semi-ouverte (elles rentrent dans leur famille le week-end) ou, pour une faible minorité, en section fermée. C'est ici que le délégué général aux Droits de l'enfant a choisi de proposer la cinquième édition de son projet « Parlons jeunes ». Le concept ? Donner la parole aux jeunes et leur permettre, en collaboration avec de grands médias, de s'exprimer, en les aidant à se forger une position, un esprit critique, et à élaborer un discours audible.

« Les États signataires garantissent à l'enfant le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité ». Tel est l'article 12 de la Convention internationale relative aux Droits de l'enfant, tandis que l'article 13 consacre aux plus

jeunes le droit à la liberté d'expression. Dans des pays riches et démocratiques

comme la Belgique, qui a ratifié la Convention, ce droit n'est pourtant que très peu appliqué, comme le dénonce le délégué général aux Droits de l'enfant (voir ci-dessous). Depuis 2013, son équipe a mis en place des ateliers d'expression et de formation aux médias. Le projet belge, pionnier en la matière, est cette année implémenté simultanément dans onze pays. Le thème général ? La violence. Donner la parole aux jeunes des IPPJ prend dès lors un sens fort.

« C'est bien gentil qu'il vienne nous voir le ministre, mais... »

Ce jour-là, elles sont une vingtaine à intégrer le local où les attend l'équipe éducative du projet. Au programme : la préparation des interviews que les jeunes filles vont mener avec, entre autres, le ministre de l'Aide à la jeunesse, Rachid Madrane. Maëlle (prénom d'emprunt) a préparé une longue liste de questions. « Pourquoi les délégués nous enfoncent-ils plutôt que de nous aider ? », en est une. Caroline réagit : « Mais il ne faut pas lui demander ça ! Il va sortir son beau discours... Parce que franchement, c'est bien gentil qu'il vienne nous voir, mais qu'est-ce que ça va changer ? Ça vaut quoi ce qu'on dit, nous ? » C'est peut-être quelque chose à dire à Rachid Madrane aussi, suggère David Lallemand, le responsable communication du délégué général, qui anime l'exercice. « Il y a eu de vrais moments d'échange avec le mi-

nistre, nous expliquera-t-il quelques jours plus tard. Les filles l'ont confronté à leurs expériences personnelles avec leurs délégués. Au final, elles étaient contentes qu'il se soit déplacé jusque-

là. »

Les jeunes filles s'essayaient aussi à la radio et à la télé. Dans une petite cour, elles se filment et se questionnent mutuellement sur la violence. Pendant ce temps-là, trois autres ados parcourent le domaine, micro à la main. L'animatrice radio leur a demandé de présenter des endroits qui incarnent des aides d'une part, des freins d'autre part. Elles se prennent au jeu, la voix bien posée et

le discours clair : « Ici, nous arrivons près des chevaux. L'hypo (hypothérapie), ça nous fait beaucoup de bien. Avec les animaux, il n'y a pas de jugement, pas de remarques... » Les adolescentes terminent la visite par la grande grille d'entrée, symbole négatif. « Beaucoup de filles fuient », explique l'une d'elle. « Mais ce sont celles qui ne veulent pas s'en sortir, reprend une autre. Moi, je veux faire un travail sur moi-même, pour sortir dignement. Par la grande porte ».

A Saint-Servais, l'activité s'est terminée la semaine dernière. Actuellement, l'équipe du délégué travaille avec des garçons au centre fermé de Wauthier-Braine. A la fois auteurs et victimes de violences, les jeunes livrent une parole forte (lire ci-dessous). Par écrit ou à l'oral, en poésie comme en slam... ■

ELODIE BLOGIE

De Vos « Utilisons plus leur clairvoyance ! »

Bernard De Vos est le délégué général aux Droits de l'enfant, initiateur du projet « Parlons Jeunes » depuis juin 2013.

Comment a commencé le projet « Parlons Jeunes » ?

Il a commencé au moment des premiers départs très médiatisés en Syrie. Le principe est de permettre aux enfants et aux jeunes de donner leur avis en les aidant tout d'abord à se construire une opinion et un discours. La plupart du temps, lorsqu'on leur demande leur avis, on leur tape un micro sous le nez et ils n'arrivent pas à s'exprimer correctement car ils ne sont pas formés à cela.

Pour le premier « Parlons Jeunes sur la Syrie », nous avons travaillé avec des jeunes des quartiers où ces questions se posaient

directement. Ensuite, nous avons organisé de tels ateliers sur la politique, la liberté et la pauvreté, dans des maisons de jeunes, dans des écoles...

Ce « Parlons Jeunes » est un peu particulier : c'est désormais « Let's talk young »...

Depuis le début du projet, mes homologues du réseau ENOC (Réseau européen des Défenseurs des Enfants) se montraient envious. En général, quand les

jeunes s'expriment, ils le font via des canaux restreints, entre eux, avec leurs parents. L'idée de leur donner la parole dans les grands médias a séduit. L'ENOC a donc souhaité étendre le projet et cette fois-ci, « Let's talk Young » a lieu simultanément dans onze pays différents. A la fin, chaque pays produit un contenu vidéo et un film européen sera présenté.

On parle peu du droit à l'expression des jeunes. C'est un droit oublié ?

Le droit à la participation et à l'expression n'est en effet pas très effectif. Pourtant c'est le droit le plus original de la Convention

relative aux Droits de l'enfant de 1989. On n'avait pas attendu cette année-là pour garantir aux enfants les droits élémentaires d'avoir un toit, une famille, de quoi manger... Je suis persuadé que le monde adulte n'utilise pas assez la clairvoyance des jeunes pour améliorer notre société. Lorsqu'on les forme à s'exprimer, ils produisent des réflexions très intéressantes !

Et pour eux, quels bénéfices ?

Symboliquement, ça leur ouvre des portes. Que ce qu'ils disent soit publié et valorisé est essentiel. C'est ma responsabilité de Délégué de faire en sorte ensuite que leur parole soit exploitée et prise en compte par les adultes, par les politiques... ■

Propos recueillis par
E.BL.

EXTRAITS

La baffe éducative reste, les paroles s'envolent

Depuis toujours, la violence fait partie de nous. Elle est devenue une habitude. Quand on fait une bêtise - et, souvent c'est pour la petite qu'on a osé avouer -, on se ramasse une gifle des parents. « Ça nous apprendra », apparemment. On nous dit souvent qu'il faut apprendre à résoudre ses problèmes autrement que par la violence. Sauf que, pour moi, les paroles s'envolent, on les oublie. Par contre, les coups, on les retient. Je me souviens bien des baffes que je me suis ramassées de mon père, je ne les oublie pas. Je ferai la même chose avec mes enfants... (Fantôme, IPPJ de Wauthier-Braine, section fermée)

A la lueur du soir, Je fais le vide / A l'heure du noir, Je fume la weed / J'ai besoin de m'évader, j'en crie / Je le cache, mais je l'écris / A l'extérieur, je te souris / Mais dans ma tête, je péris / La rue, la drogue, la purge / La fuite, l'envie, la lutte / Ma vie, mon son... de brute (E., IPPJ de Saint-Servais)

On est tous pris pour cibles Ils disent que c'est un problème d'égalité / Moi je dirais plutôt que c'est une couleur de peau / Rejetés par cette sale société / La jeunesse hurle / la jeunesse brûle / Elle se perd / la rue nous récupère / Ma génération est sans repère (Slam collectif des filles de l'IPPJ de Saint-Servais)

Les productions écrites, radio et vidéo des jeunes sont visibles sur violenceparlonsjeunes.tumblr.com